

**RAID CARNA  
A.A.P.P.M.A.  
de la  
ROCHEFOUCAULD**

Lieu : A LANDAUDRIE (Cognac)  
Sur les bords de la Tardoire longueur environ 14 kms  
du pont de la chaise à la passerelle de la Ramisse



4<sup>ème</sup> édition

Les inscriptions sont  
obligatoires et  
Limitées 30 équipes

Inscription 30 €  
par personne incluant  
le petit déjeuner,  
l'apéritif et le déjeuner  
(repas chaud)

**Fiche d'inscription  
Au concours de pêche en No kill  
Aux leurres par équipe de 2  
Le dimanche 9 juin 2024**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

N° CARTE DE PECHE : \_\_\_\_\_ TELEPHONE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

Nous soussignons, Mr/Mme \_\_\_\_\_ certifions  
avoir pris connaissance du règlement du concours et nous nous engageons à le respecter.

Nous autorisons les organisateurs du concours à être titulaires des droits d'images prises par leurs soins durant la  
compétition. Ces photos ne serviront qu'à la promotion de la pêche dans un but non commercial.

Nous attestons de la véracité des informations transmises ci-dessus, et nous acceptons leurs diffusions.

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Signature :

Veillez retourner la **présente fiche signée** avec votre **chèque d'inscription à l'ordre de l'AAPPMA de  
LA ROCHEFOUCAULD**

à l'adresse suivante : **Monsieur Michel CHABANNE 49 bis Faubourg Tête Noire  
16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS**

**Notes :**

- Pour les participants mineurs, l'inscription devra obligatoirement comporter une autorisation parentale pour la participation et pour le transport par les sapeurs-pompiers en cas d'accident, une attestation parentale indiquant que le mineur ne présente pas de problème de santé lui interdisant la pratique de la pêche et qu'il sait nager ; - Joindre impérativement le règlement de l'inscription sous peine de nullité de votre demande (les places seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets) ;
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement ;
- Les inscriptions ne seront validées qu'à la réception du règlement de la participation ;
- Les organisateurs pourront annuler le concours si moins de 15 participants sont inscrits et procéderont à votre remboursement.